

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 20 - Samedi 13 Mai 1944

Organe au Service du Cinéma Français

Quatorzième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEME DU JOUR

ANATOLE FRANCE et le CINEMA

C'est avec discrétion — une discrétion parfaitement compréhensible — qu'a été célébré le Centenaire de la naissance d'Anatole France (né le 16 avril 1844). Nul, à cette occasion, n'a pensé à rappeler les liens qui ont uni le père de « Monsieur Bergeret » au Cinéma. Mais se souvient-on dans le monde cinématographique qu'il a existé un homme qui a porté ce nom « Anatole France » dont les deux moitiés semblaient aussi peu faites que possible pour se compléter l'une l'autre.

Ces liens, il faut l'avouer, n'ont été ni très nombreux ni très étroits. C'est à peine, en effet, si, parmi la quarantaine de volumes constituant l'œuvre du vieux maître de la Villa Saïd, les titres de trois de ces volumes ont brillé sur les écrans : « Le Lys Rouge », « Thais » et « Crainquebille ».

Du « Lys Rouge », il n'y a pas grand' chose à dire sinon que, tourné aux temps héroïques du Cinéma, il n'a pas laissé de souvenir bien profond dans l'esprit de ceux qui l'ont vu et qu'il ne procura aucune fierté à l'écrivain qui, s'il faut en croire une anecdote trop vraisemblable pour avoir été inventée, aurait murmuré avec un de ces sourires dont il avait le secret, après avoir été conduit voir la bande que son roman avait inspirée : « Vous dites que c'est « Le Lys Rouge »... Comme c'est curieux ! En êtes-vous bien sûr ? »

Quant à « Thais », c'est au compte du cinéma américain que le métrage doit être inscrit, car c'est à Hollywood que le film fut réalisé. Méfait et maléfice ! Cela se passait aux lendemains de l'autre guerre ! Les producteurs américains se livraient alors à une véritable raffe de sujets et c'est sans doute à l'Opéra qu'avait opéré le prospecteur ayant ramené « Thais » dans son filet, car à voir le film qu'Hollywood nous envoya, nul n'aurait jamais pu soupçonner qu'il existait un roman portant ce titre, un roman qui vaut tout de même un peu plus que ce que notre Académie Nationale de Musique s'efforce de faire croire qu'il y a autour de la fameuse « méditation » si cruellement popularisée par le disque et la radio. Passons encore non sans avoir rappelé que cette américaine Thais avait emprunté les traits de Mary Garden qui fit ainsi sur les écrans la seule apparition de sa carrière.

Reste « Crainquebille »... Ici, il y aurait beaucoup à dire, car ce fut là une des grandes œuvres de la

meilleure époque du Cinéma français des années 1920-1925, une des meilleures de Jacques Feyder et la plus intéressante création cinématographique de Maurice de Féraudy. « Crainquebille » était du Cinéma. Il n'y a pas beaucoup de films — même de cette époque — dont on puisse en dire autant. Anatole France lui-même de qui l'esprit était, Dieu sait combien, éloigné du Cinéma, s'en était rendu compte. Jugez-en :

Au moment de la sortie de « Crainquebille », étant allé l'interviewer, je lui avais demandé : « Que pensez-vous, Maître, du Cinéma ? Est-ce à votre sens, un bien ou un mal que le Cinéma tienne une place aussi considérable dans notre vie contemporaine ? » Et il m'avait répondu : « C'est à peu près comme si vous me demandiez si New-York est un bien ou un mal. Il faut accepter l'existence du Cinéma comme on accepte celle de New-York. C'est-à-dire comme un fait. Au demeurant, j'aime le Cinéma. Ne dites pas que je l'aime beaucoup, dites que je l'aime. Une chose est d'ailleurs à remarquer : on ne fait pas donner au Cinéma tout ce qu'il pourrait donner. Tout ce qui peut être réalisé au Théâtre pourrait l'être au Cinéma. Pensez donc à ce que serait une adaptation cinématographique des « Voyages de Gulliver »... »

Vingt et un ans ont passé et nous pouvons nous poser la même question.

Quant à « Crainquebille », l'adaptation a été très réussie, voulut bien reconnaître Anatole France. On s'est servi de procédés nouveaux (Tu parles !), de moyens d'expression d'une grande ingéniosité. La scène où l'on montre le témoin qui sait, qui grandit, grandit, n'a d'égale que la scène où l'on voit le témoin qui ne sait pas, qui diminue alors que l'auditoire grandit... Ce sont là des moyens saisissants, impraticables au Théâtre... »

On ne saurait mieux dire... Le succès remporté par « Crainquebille » aurait dû inciter nos

COUP D'ŒIL EN COULISSE

Un film attendu depuis longtemps est enfin projeté cette semaine à Marseille : « Mermoz ». On l'attendait impatiemment, mais avec une certaine tendance à la méfiance, car le sujet en est particulièrement délicat et d'autre part la critique parisienne qui a couvert de fleurs d'autres productions du même genre, s'était montrée assez réticente pour le film de Cuny. Je dois dire que j'ai été agréablement surpris. « Mermoz » est un film excellent et les péripéties de la vie du grand aviateur, telles que nous les montre le réalisateur, sont passionnantes. Par la délicatesse des sentiments, par l'analyse, par le tact de sa réalisation et par l'adresse que montre Cuny lorsqu'il s'agit d'imposer au public une suite de vues purement documentaires, « Mermoz » atteint presque la perfection.

La R.A.C. a présenté mardi dernier « Le Bal des Pussants », production U.T.C. réalisée par Guillaume Radot. C'est un film assez inégal comportant plusieurs scènes de haute qualité et quelques erreurs. Son succès commercial est assuré d'avance, car le sujet est particulièrement mélo-dramatique. Le film bénéficie en outre de la présence d'Annie Ducaux qui est, depuis quelque temps, une de nos meilleures comédiennes d'écran.

La dernière image du film de Radot est d'une beauté remarquable.

Charles FORD.

producteurs à rechercher dans l'œuvre d'Anatole France un sujet capable de rivaliser avec ce succès. Ils n'ont jamais pensé qu'à ce chef-d'œuvre qu'est « Les Dieux ont soif » dont l'intérêt et la vérité apparaissent chaque jour moins contestables. Mais pour des raisons extra-cinématographiques, jamais ce projet n'a pu aboutir. C'est regrettable ! Mais puisqu'ils semblent n'avoir confiance pour leurs succès à venir que dans les succès passés, pourquoi l'un d'eux ne se pencherait-il pas de nouveau sur « Crainquebille » ?...

René JEANNE.

Nos Informations...

PARIS

— Robert Vernay a donné le premier tour de manivelle du « Pite Goffot », au studio des Buttes-Chaumont. L'adaptation du roman de Balzac est de Charles Spaak, les dialogues sont de Bernard Zimmer. Interprètes principaux : Pierre Renoir, Lise De Lorme, Pierre Larquey, Georges Rollin, Claude Génia et Suzet Mais.

— Une brillante distribution a été réunie par Pierre de Hérain, pour son prochain film : *Panico*, tiré de l'œuvre de Victorien Sardou. Cette distribution comporte : Fernand Gravey, Renée Saint-Cyr, Georges Marchal, Jacques Varennes, Gisèle Casadesu, Yvette Lebon (René Génin), Marcelle Praince, Raymond Bussières, Jeanne Fustier-Gir. L'adaptation cinématographique de cette œuvre est de Pierre Lestringuez.

— On dit que c'est définitivement Jossette Day qui interprétera le rôle principal de « La Belle et la Bête » qui doit tourner Gaumont, d'après l'œuvre de Jean Cocteau, tirée du conte de Mme Leprince de Beaumont.

— C'est incessamment que doivent commencer les prises de vues en studio de *Sortilèges*, le film que Christian Jacq réalise d'après le roman de Claude Boncompagni, *Le Chevalier de Ronovare*. Rappelons que la distribution comprend : Fernand Ledoux, Lucien Coëdel, Renée Faure, Madeleine Robinson, Roger Pigaut.

— Jean de Limur va réaliser « La Grande Meute », d'après le roman de Paul Violar. L'adaptation sera de H. André Legrand et de l'auteur. C'est une production de la Société Industrielle Cinématographique.

— Gaby Morlay, Gérard Landry, Gisèle Pascal, Lucien Nat et Jean Peller ont été engagés par Marc Allégret pour interpréter *Lungarède*, d'après le roman de Pierre Benoit, publié par Grangoire.

— Jean Delannoy vient de terminer les scènes d'extérieur du « Bossu », tournées à Barbizon. Il a également tourné de nombreuses scènes d'extérieur au studio.

— Les prises de vues de *La Cope aux Rossignols*, production S.N.E.G. avec Noël-Noël, se poursuivent au studio François-1^{er}. Les partenaires du grand comique sont ce film : Michelle Francey, René Génin, Marguerite Ducouret, René Blanchard et Georges Biscot, qui fera ainsi sa rentrée à l'écran.

LYON

— *L'Homme de Londres* continue à remporter, au Coucou, un succès égal à celui de *L'Inévitable M. Dubois*. Il semble même que les chiffres de recettes de certaines séances aient été sensiblement plus élevés !

— Le Pathé-Palace qui a projeté pendant trois semaines le film de Louis Daquin, « Premier de Cordée », devant des salles comblées, vient de faire une reprise des « Misérables », dont la première et la deuxième époques ont été attachées pour une durée de deux semaines. Bon nombre de spectateurs croyaient qu'il s'agissait d'un nouveau film tourné récemment...

Un de nos grands confrères a écrit que lorsque la plus vaste salle de Lyon se voyait obligée de reprendre les « Misérables », un film vieux de dix ans, il était permis de penser que le Cinéma était fort mal en point puisqu'il ne pouvait même plus fournir en œuvres nouvelles une ville où les salles de première vision sont si rares...

Cette déclaration est assez imprévue... Plusieurs films de 1943, présentés depuis longtemps dans les petites villes avoisinantes, à Saint-Etienne entre autres, ne manquent peut-être pas données à Lyon avant la saison prochaine et l'on assiste à un véritable « embouteillage » des productions récentes dans notre ville. En effet, une présentation corporative du « Ciel est à vous » a même été organisée au Royal de Saint-Etienne.

— A.P.A. B. C., *La Valse Blanche* a réalisé en 5 semaines des trois premières semaines, si l'on peut dire ! ayant été réduites chacune à trois jours d'exploitation... 307.933 fr. pour une salle de 300 places, et *Malaria*, au Modern 39, connaît aussi la faveur du public.

— Au Tivoli et au Majestic, « Les Aventures fantastiques du baron Munchausen » ont réalisé, en trois semaines, ce qui représente 13 jours d'exploitation, un chiffre de recettes de 750.000 fr. C'est là un excellent résultat.

— « La Ferme aux Loups » a totalisé, la Scala, en treize jours d'exploitation également, la somme de 491.691 fr. Notons que le public a beaucoup apprécié l'humour de ce bon film policier.

— Deux petits établissements du centre annoncent des « premières visions » importantes : Cinejournal va projeter « La Cavalcade des Heures », d'Ivan Noé, « Suisse à l'ennemi ? », le grand prix de la Biennale de Venise de 1941 est présenté à partir du 10 mai par Cinejournal.

— On annonce les films suivants : *Les Mystères de Paris*, *L'Escouade sans nom* (Tivoli et Majestic), *La Coupole de la Mort*, *La Vie de Plaisir* (Scala), *Chances Invisibles* (Modern 39), *L'Œuvre d'Amour* (A. B. C.).

Jean CLERE.

TOULOUSE

— Recettes du 27 au 2 mai 1944 : VARIETES : « Garde-moi ma femme », 246.840 ; PLAZA : « Haut le Vent », 223.590 ; CINEAC : « Désirée Clary », 128.832 ; TRIANON : « Le Ciel est à vous » (non communiqué).

— Il est recommandé aux exploitants de la région de Toulouse qui n'auraient pas encore adressé un pouvoir relatif aux questions S.A.C.E.M., de le faire dans les délais les plus rapides. Ne pas oublier de faire légaliser la signature et adresser les pièces soit à : M. Grison, directeur du Cinéma, soit au C. O. L. C., 9, rue Agathe, Toulouse.

— Durant la période du 3 au 9 mai, nous avons eu le plaisir de voir sur les écrans toulousains, les productions suivantes :

Aux VARIETES : « Le Secret de Madame Chapin (très bon film policier) » ; au PLAZA : « Dernier Atout » (en reprise), joli succès ; au TRIANON : « Le Ciel est à vous ». Cette production a continué, durant cette semaine, sa brillante exclusivité. Cet établissement nous offrira immédiatement après, du 16 au 16 mai : « Madame et le Mort ». Au CINEAC : « Pilote malgré lui » ; JEUNESSE-CINEMA : « Le Moussaillon » ; GALLIA-PALACE : fermé.

— M. Henri Lacaze vient d'engager, en qualité de représentant pour la région de Bordeaux, M. R.-J. Julian, anciennement représentant de la Tobis à Toulouse.

M. Julian assurera également la direction de l'Agence Toulousaine de la D. I. C. S. O.

— Les salles de Toulouse sont fermées deux fois par semaine mais un roulement a été établi, de telle manière que le public trouve toujours des établissements ouverts.

— C'est au Plaza, que nous pourrions voir, bientôt, deux intéressantes productions de Pathé Consortium Cinéma : *L'Ange de la Nuit*, de Berthomieu, avec Jean-Louis Barrault et Michelle Alfa, et *Premier de Cordée*, le film que tous les sportifs attendent avec impatience.

R. BRUGIERE.

Une Jeunesse Turbulente

Frank Villard, René Lefevre
Henry Guisol, Pierre Louis



Une Femme Pétulante

Viviane Romance

Une Histoire Divertissante



La Boîte aux Rêves



17 MAI

Début de l'Exclusivité de

L'Île d'Amour

à PARIS

Dans 4 salles simultanément

BALZAC - HELDER - VIVIENNE
SCALA

Un record enviable

L'INEVITABLE M. DUBOIS

détient le record de France

des exclusivités de Grandes villes (sauf Paris)
réalisant

1.633.449 frs

au Coucou de LYON

«Celaï-Journal»

LYON 98, Bd des Belges
MARSEILLE 108, Rue Thomas
TOULOUSE 10r. Claire Paulhac

Midi Cinéma Location
Les salles de 1^{re} vision de
Marseille, Nice, Perpignan, etc
reprennent avec grand succès

LA DAME AUX CAMELIAS

avec Pierre Fresnay-Yvonne Printemps

Lucien BAROUX
Blanchette BRUNOY
Jimmy GAILLARD
DANS
Le Grand Combat

Distribué par S. E. L. B. FILMS

TOULOUSE 21, Rue Maury
LYON 32, Rue Grenettes
BORDEAUX 7, Rue Segolier

TOBIS

à partir du 17 Mai

La coupole de la Mort

Continuera son triomphal succès aux VARIETES de TOULOUSE

Le Ciel est à vous

jugé par la Presse :

Rarement le cinéma a donné cette sensation de vérité...

Pierre Michaut
(La Semaine à Paris)

HELIOS FILM MARSEILLE
FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE
LYON CINEMA LYON

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N 20 - Samedi 13 Mai 1944

Organe au Service du Cinéma Français

Quatorzième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

MISE AU POINT

Plusieurs quotidiens ont donné sous des formes diverses la nouvelle de la démission de M. Roger Richebé comme président responsable du C. O. I. C.

Il est nécessaire de rétablir les faits : A la suite de la démission de MM. Achard, Debré et Richebé, alors membres du Comité Directeur du C. O. I. C. en novembre dernier, la réorganisation du Comité a été étudiée par la Direction Générale de la Cinématographie Nationale.

Les différents secteurs de la profession : Producteurs, Distributeurs, Exploitants et Industries Techniques, ont élu 28 délégués qui ont proposé au Gouvernement la personne de M. Richebé pour le poste de Président Responsable du Comité d'Organisation.

En conséquence, il ne peut être question, à l'heure actuelle, d'une démission de M. Richebé, alors que sa nomination a été proposée aux Pouvoirs publics et qu'aucune décision officielle n'est encore intervenue.

LOIS, DECRETS, AI RETES REGLEMENTANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Arrêté du 25 mars 1944, relatif aux conditions d'attribution de l'autorisation de produire des films et cinématographiques. (J. O. du 14 avril 1944.)

Le Chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information.

Vu la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu l'avis du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Arrête : Aucune entreprise ne peut être habilitée, conformément à l'article 1^{er} de la loi du 26 oct 1940 susvisée, à produire des films cinématographiques si elle ne satisfait aux conditions suivantes :

1^o Avoir un capital entièrement versé de 5 millions de francs ou moins ; ce minimum est réduit à un million de francs pour les entreprises qui justifient d'avoir produit, sous leur responsabilité, 4 films de long métrage ou moins, depuis le 1^{er} janvier 1936. Il est fixé à 150.000 francs pour les entreprises spécialisées dans la production de films de court métrage.

A l'égard des sociétés à forme coopérative, une réglementation particulière pourra être établie par décision du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

2^o Justifier de la possession, par le chef d'entreprise ou l'un des dirigeants, d'une carte d'identité professionnelle, spéciale à cette fonction et délivrée dans les conditions prévues à l'article 2 de la loi du 26 octobre 1940.

Article 2. - Le Directeur général de la Cinématographie Nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté ; il fixera notamment la date de son entrée en vigueur ; les autorisations d'exercer l'activité de producteur cinématographique, précédemment délivrées en application de l'article 1^{er} de la loi du 26 octobre 1940, cesseront d'être valables à cette date.

Fait à Vichy, le 26 mars 1944.

Signé : Pierre LAVAL.

CONTROLE TECHNIQUE NOTE A L'ATTENTION DE MM. LES EXPLOITANTS

L'application du décret du 7 février 1941 (J. O. du 24 mars 1941) concernant la sécurité dans les salles d'exploitation cinématographique, donne souvent lieu à des erreurs d'interprétation et pose parfois des difficultés d'application.

Notre service a déjà eu l'occasion de répondre à de nombreuses demandes de renseignements et de conseiller les exploitants à ce sujet.

Nous sommes heureux de leur annoncer qu'il vient d'être créé au sein du ministère de l'Intérieur, une direction de la protection contre l'incendie (8, rue A.-de-Vigny, Paris (8^e)), dont le bureau technique est spécialement chargé de l'étude de toutes questions de sécurité et de protection contre les risques d'incendie ; en particulier, ce bureau pourra intervenir lorsque les divergences d'interprétation surgissant entre les exploitants et les comités de sécurité communales et départementales. Une liaison est d'ores et déjà assurée entre ce bureau et notre service du contrôle technique.

L'action de la direction de la protection contre l'incendie a déjà de se manifester de façon heureuse en ce qui concerne la recharge des siphons d'eau de Seltz, dont la présence en cabine est imposée par le décret du 7 février 1941. En effet, la fourniture d'eau gazeuse avait été interdite par le Comité d'organisation intéressé par sa décision N° 14.564 du 20 août 1943 ; cette décision vient d'être rapportée au profit des exploitants de salles de cinéma qui bénéficient, désormais, d'une dérogation sur ce point.

PROJECTION DES PROGRAMMES

La Filmprüfstelle des Propaganda-Abteilung Frankreich a constaté, lors de contrôles dans les cinémas, que la décision publiée à diverses reprises et concernant l'ordre de passage des films composant le programme n'est pas respectée par les directeurs de cinéma.

Le programme doit être projeté obligatoirement dans l'ordre suivant :

- 1^o Documentaire ;
 - 2^o Actualités ;
 - 3^o Grand film.
- Les actualités doivent toujours être présentées immédiatement avant le grand film. La Filmprüfstelle demande qu'à l'avenir cet ordre de projection soit strictement observé.

FILMS FRANCO-ITALIENS

Une mission officielle italienne est venue ces derniers temps à Paris pour négocier avec les dirigeants de la Cinématographie

Française et avec les autorités occupantes le problème des importations et exportations franco-italiennes. Cette mission a réussi et on peut annoncer pour très bientôt l'arrivée sur nos écrans de nouveaux films italiens dont *Henri IV*, d'après la célèbre pièce de Luigi Pirandello et *Zaza* que vient de réaliser Renato Castellani avec Isa Miranda. D'autre part, la sortie des grandes productions franco-italiennes *Carmen* et *La Vie de Bohème* semble imminente maintenant que les problèmes de collaboration sont enfin résolus.

GEORGES PELET GRIEUEMENT BI ESSE

Durant le terrible bombardement de Paris dans la nuit du 21 avril, cinq membres de la Défense Passive du XVII^e arrondissement ont été tués et dix-huit blessés. Parmi ces-ci se trouve le sympathique comédien Georges Pélet. Il a été grièvement blessé au moment où il se portait au secours des sinistrés avec une équipe de sauveteurs. Pélet a l'épaule droite fracassée et il est condamné à une immobilité totale pour six semaines au moins. C'est la deuxième fois qu'il est blessé, il avait déjà été touché légèrement au bras lors d'un bombardement il y a deux ans. Rappelons que Georges Pélet a brillamment fait son devoir pendant la guerre. Nous formulons des vœux sincères pour le prompt et complet rétablissement de ce vaillant cinéaste, un des plus sympathiques de la corporation.

DU STUDIO A LA SCENE...

Nos vedettes font mentir le proverbe : « Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois », en consacrant souvent part égale de leur temps au théâtre et au cinéma. Qui songerait à s'en plaindre au moment où la scène et le studio ont besoin de rassembler toutes leurs valeurs pour maintenir la qualité de l'art français ?

Mais cela exige souvent de la part des acteurs de véritables tours de force. Gaby Morlay, Claude Génia, Aimé Clariond et François Périer en ont fait l'expérience. De 11 heures du matin à 18 heures, ils tournaient aux Studios de Boulogne le nouveau film de Jean Stelli : *L'Enfant de l'Amour*, d'après la

célèbre pièce d'Henry Bataille. Une heure plus tard, ils devaient être dans leurs loges respectives prêts à affronter sur quatre scènes différentes un public qui ne saurait admettre ni la fatigue, ni la moindre défaillance.

IMPORTANTE REUNION DES EXPLOITANTS DE LA REGION DE TOULOUSE

Le mardi 2 mai 1944 a eu lieu, dans notre ville, la réunion du Groupement National de l'Exploitation Cinématographique Française de la région de Toulouse. M. Luze remercie d'abord les exploitants présents d'être venus, malgré les difficultés ferroviaires, ce qui explique le nombre d'absents. Ensuite, il ouvre la séance à 15 heures et donne lecture de l'ordre du jour.

Après avoir donné lecture des procès-verbaux des deux dernières réunions du Bureau National, M. Luze explique que le décret nommant M. Richebé, président du Conseil National, n'est pas encore signé mais qu'il sera très probablement sous une quinzaine de jours.

Après avoir attiré l'attention de tous les Directeurs sur la grave question de la Commission des Prix, M. Luze expose ensuite la situation difficile de la production qui ne peut plus amortir les films tant les prix de revient vont sans cesse grandissant. En effet, les ventes à l'étranger sont supprimées, l'Afrique du Nord et les régions sinistrées n'apportent plus leur concours et les recettes des salles, encore en exploitation, ont baissé dans de fortes proportions. Il fait part d'une solution qui a été proposée au Bureau National de l'Exploitation et qui est la suivante :

Tous les prix des places seraient majorés de 1 franc, ce franc serait exempté de toute taxe et serait réparti de la façon suivante :

- 25 % à l'ancienne Production ;
- 25 % à la nouvelle Production ;
- 25 % à l'Exploitation.

MM. Grison, Gallia, Pouget et différents de leurs collègues demandent que ce franc soit partagé en deux parties égales : 50 % pour l'Exploitation ; 50 % pour la Production.

L'Assemblée se déclare d'accord pour émettre le vœu que ce franc soit réparti comme suit :

- 25 % pour l'ancienne Production ;
- 25 % pour la nouvelle Production ;
- 25 % pour l'Exploitation ;
- 25 % pour l'Exploitation sinistrée.

M. Luze transmettra ce vœu au Conseil National.

La séance est levée à 17 h. 30. Roger BRUGUIERE.

Luze est heureux d'annoncer que la taxe de 18 % va être ramenée à 10 %. Le décret n'est pas encore signé mais les Pouvoirs publics se sont déclarés d'accord et cet abaissement sensible sera officiel dans quelques jours. M. Pouget demande alors si l'on abaissera le prix des places. M. Luze lui répond que le prix des places sera inchangé.

RESTRICTION D'ELECTRICITE.

M. Luze est heureux de constater que presque tous les ingénieurs des Ponts et Chaussées de la région ont été compréhensifs et ont permis à l'exploitation de donner des séances 5 jours sur 7. M. Luze prend ensuite note que les ingénieurs des Ponts et Chaussées de Montauban, Pau et Albi, n'ont pas interprété le règlement comme leurs collègues et va faire intervenir le Délégué National directement, à Paris, pour provoquer des instructions directes de la Direction Générale de l'Electricité à ces trois ingénieurs.

ACTUALITES FORMAT REDUIT.

M. Luze annonce aux exploitants de Format Réduit que, comme suite au vœu qu'il avait émis à la dernière réunion, le minimum garanti de leurs actualités sera supprimé. Cela n'est pas encore officiel mais toutes les parties sont également d'accord.

Après avoir attiré l'attention de tous les Directeurs sur la grave question de la Commission des Prix, M. Luze expose ensuite la situation difficile de la production qui ne peut plus amortir les films tant les prix de revient vont sans cesse grandissant. En effet, les ventes à l'étranger sont supprimées, l'Afrique du Nord et les régions sinistrées n'apportent plus leur concours et les recettes des salles, encore en exploitation, ont baissé dans de fortes proportions. Il fait part d'une solution qui a été proposée au Bureau National de l'Exploitation et qui est la suivante :

Tous les prix des places seraient majorés de 1 franc, ce franc serait exempté de toute taxe et serait réparti de la façon suivante :

- 25 % à l'ancienne Production ;
- 25 % à la nouvelle Production ;
- 25 % à l'Exploitation.

MM. Grison, Gallia, Pouget et différents de leurs collègues demandent que ce franc soit partagé en deux parties égales : 50 % pour l'Exploitation ; 50 % pour la Production.

L'Assemblée se déclare d'accord pour émettre le vœu que ce franc soit réparti comme suit :

- 25 % pour l'ancienne Production ;
- 25 % pour la nouvelle Production ;
- 25 % pour l'Exploitation ;
- 25 % pour l'Exploitation sinistrée.

M. Luze transmettra ce vœu au Conseil National.

La séance est levée à 17 h. 30. Roger BRUGUIERE.

PRESENTATIONS

(en application de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

Nous prions MM. les distributeurs de faire parvenir leurs avis de présentations ou de sorties légales à l'adresse suivante : A. I. C. e/o Imprimerie Canebière, 170, La Canebière, Marseille.

TOULOUSE

Mardi 16 mai

A 10 h., au « Cinéac »
Le Bal des Passants
(Virgos-Film - Production R.A.C.)

Mercredi 17 mai

au « Vox » (Sortie)
La Dame de l'Ouest
(Discina)

Mercredi 17 mai

au « Plaza » (Sortie)
L'Ange de la Nuit
(Pathé)

Mercredi 24 mai

au « Plaza » (Sortie)
Premier de Cordée
(Pathé)

AGENCE

D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale :
MARSEILLE
8, boulevard Baux
Tél. : Lycée 33-88
C. C. Postaux
Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Directions de :

PARIS :
M. George FRONVAL, 82, rue La Fontaine (16^e). Tél. : Av. 10 h. Aut. : 81-75.

LYON :
M. Luc CAUCHON, 38, rue Boutellier, Grigny (Rhône). Tél. : Franklin 30-54.

TOULOUSE :
M. Roger BRUGUIERE, 10, allées des Soupirs.

NICE :
M. Léon ROGGERO, 85, rue Pastorelli.

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL.
Imprimerie : 170, La Canebière.

Au tandem "Studio-Majestic" de Marseille carrière triomphale de

MIERMOZ

le film qui se passe de commentaires

CHAMPION MARSEILLE FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE Ch. PALMADE LYON

Le corporatif de Luxe

LE NOUVEAU FILM

est sorti

Demandez des numéros aux Editions Robert Laffont
Prix : 85 frs
19, rue Venturo - Marseille



André LEFAUR
Odette JOYEUX
dans

Les Petites du Quai aux Fleurs

un film de Marc ALLEGRET

F. MERIC, 75, Boulevard de la Madeleine - MARSEILLE
EMPIRE-FILMS, 60, Rue Victor-Hugo - LYON
SELECTIONS CINEGRAPHIQUES du S.O., 56, Bd Carnot - TOULOUSE



Gaby Morlay
François Périer
Claude Génia, Aimé Clariond
dans la nouvelle production de Jean STELLI
L'Enfant de l'Amour
Le film qui réunit tous les éléments du succès



LA VALSIE BLANCHE
remporte un vibrant succès au tandem Nouveautés-Vox de Toulouse

POUR TOUTS VOS
TICKETS
AFFICHES
AFFICHETTES
DEPLIANTS
ETC...
PUBLICITE CINEMA
IMPRIMERIE
170-La Canebière 170
- MARSEILLE -

Une comédie policière charmante
La Ferme aux Loups
avec le tandem inénarrable
François Périer - Paul Meurisse
Une réussite de Carlo Rim